



ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES DE LA FILIERE BOIS : COMPRENDRE, UTILISER ET OPTIMISER LES FDES COLLECTIVES

Mardi 8 et mercredi 9 décembre 2020

Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes ou DISTANCIEL

Pré-requis: avoir de bonnes connaissances dans le secteur du bâtiment.

Objectifs

Former les prescripteurs bois aux FDES pour en comprendre le fonctionnement, savoir les utiliser et pouvoir conseiller les entreprises en vue d'une optimisation. La formation permettra ainsi :

- de déchiffrer une FDES,
- de déceler les points d'optimisation,
- de définir l'intérêt pour une entreprise de développer une FDES individuelle ou de s'appuyer sur une FDES collective ou de personnaliser une FDES collective,
- d'orienter l'entreprise sur les données à collecter,
- de connaître et mobiliser les outils de personnalisation,
- de réaliser la personnalisation d'une FDES collective.

Programme: 2 jours (14 heures)

FDES: Eléments théoriques (1 jour)

- Introduction de la formation sur les ACF produits et les ACV bâtiments (présentation de l'origine des Analyses de Cycle de Vie, de leur fonctionnement, de leur domaine d'application).
- Revue du contexte normatif et réglementaire (ISO 14040 et EN 15804) (sensibilisation du public aux normes encadrant la réalisation des ACV).
- FDES : définition, démarche et intérêts.
 - Explication du cadre normatif et réglementaire.
 - Démarche globale (de la collecte à la publication d'une FDES sur la base en ligne inies.fr)
 - Organisation de la réalisation d'une FDES.
 - Présentation de l'intérêt d'avoir une FDES de son matériau.
- Indicateurs environnementaux.
 - Présentation du concept des indicateurs environnementaux et détail des principaux indicateurs.
 - Sensibilisation à la lecture d'une FDES via l'interprétation des différents valeurs d'impact environnemental.

FDES individuelles vs collective (1/2 journée)

- Interprétation des résultats d'une FDES (données essentielles / comparaison de FDES à partir de cas concrets).
- Objectifs respectifs (intérêt de faire une FDES individuelle plutôt que collective).
- Règles d'utilisation de ces FDES (utilisation des FDES collectives par différents fabricants du même type de matériau).
- MDEGB (présentation des données génériques établies par l'Etat).

Optimisation d'une FDES (1/2 journée)

- Intérêts de cette optimisation (impacts qu'auront les différences identifiées entre une FDES collective et individuelle sur l'impact final du matériau).
- Identification des points critiques des FDES collectives (présentation d'un listing détaillé).
- Résolution de ces points critiques (présentation des actions à mettre en place).
- Démarche pour obtenir une FDES incluant ces mises à jour :
 - Démarche de collecte des données spécifiques et appel à un cabinet spécialisé,
 - Démarche de vérification d'une FDES,
 - Initiation au configurateur DEBois.





ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES DE LA FILIERE BOIS : COMPRENDRE, UTILISER ET OPTIMISER LES FDES COLLECTIVES

Mardi 8 et mercredi 9 décembre 2020

Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes ou DISTANCIEL

Suivi et évaluation

Le formateur contrôlera l'acquisition des connaissances des stagiaires par des questions orales ou écrites tout au long de la session de formation.

L'organisateur de la formation évaluera la qualité de la formation par une fiche d'évaluation complétée par chaque stagiaire au terme de la session de formation.

<u>Public visé</u>: prescripteur bois des interprofessions

Durée: 2 jours (14 heures)

Prix

780 € TTC (TVA 20 %) pour les 2 jours de formation (déjeuner et hébergement à la charge du stagiaire).

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA. Le chèque sera débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire émanant du participant.

Rappel

Le nombre de stagiaires est limité à 8.

L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge de l'OPCO.

Une attestation de présence et une facture seront envoyées au terme de la formation.

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue 83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033 déposé auprès de la DIRECCTE AuRA.

La déclaration Datadock est validée.

Les conditions sont donc remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou tout autres organismes collecteurs.

Plus de renseignements

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes: 04 73 16 59 79 Frédéric Castaings: f.castaings@fibois-aura.org Jean-Pierre Mathé: jp.mathe@fibois-aura.org

Moyens pédagogiques et techniques

- ☐ Séance de formation en salle.
- ☐ Supports de présentation.
- **□** Document ressources.





ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES DE LA FILIERE **BOIS: COMPRENDRE, UTILISER ET OPTIMISER** LES FDES COLLECTIVES

Mardi 8 et mercredi 9 décembre 2020 Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes ou DISTANCIEL

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION Accompagnement d'entreprises de la filière bois : comprendre, utiliser et optimiser les FDES collectives Mardi 8 et mercredi 9 décembre 2020 à Lempdes (63) ou DISTANCIEL Entreprise / Organisme : Prénom : Code postal :Ville : Tél :Mail :Mail : ☐ participera à la formation les 8 et 9 décembre 2020 à Lempdes ☐ EN DISTANCIEL Nombre de participants : Montant :€

Niveau d'instruction	<u>(scolarité)</u>
□ Niveau VI (en fin de scelarité	

- Niveau VI (en fin de scolarité avant la 3ème)
- ☐ Niveau V bis (fin de scolarité avant le lycée ou avant la terminale)
- ☐ Niveau V (fin de scolarité avant la terminale ou en terminale)
- ☐ Niveau IV (fin de scolarité en terminale ou juste après BAC)
- ☐ Niveau III (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 2)
- ☐ Niveau II (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 4)
- ☐ Niveau I (fin de scolarité après obtention d'un BAC + 5)

Catégorie socio-professionnelle du dernier poste occupé

- ☐ Ouvrier compagnon
- Employé
- ☐ Profession intermédiaire (agent de maîtrise)
- ☐ Cadre et profession intellectuelle supérieure
- Artisan Commerçant Chef d'entreprise
- ☐ Agriculteur exploitant

Statut de l'entreprise

- ☐ TPE (moins de 10 salariés)
- ☐ PME de 10 à 49 salariés
- ☐ PME de 50 à 250 salariés
- ☐ Plus de 50 salariés

Objectifs visé par la formation

- ☐ Sans objet premier accès à l'emploi
- ☐ Développement / Elargissement des compétences
- ☐ Adaptation des compétences
- ☐ Reconversion vers un autre métier
- ☐ Evolution des méthodes de travail

<u>A retourner par courrier avec le règlement à </u>

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes 10 Allée des Eaux et Forêts **63370 LEMPDES**

Date / Cachet / Signature





ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES DE LA FILIERE BOIS : COMPRENDRE, UTILISER ET OPTIMISER LES FDES COLLECTIVES

Mardi 8 et mercredi 9 décembre 2020

Maison de la Forêt et du Bois - 10 Allée des Eaux et Forêts - 63370 Lempdes ou DISTANCIEL

Formateur: J. RIO - CODEM -

Compétences techniques : Chargé de projet éco-conception.

Actions de conseils, études, actions de R&D.

Capitalisation de références dans le domaine de l'écoconception, de l'évaluation (technique, environnementale et sanitaire) pour les

Bâtiments ou les éco-matériaux pour le bâtiment.

Activités professionnelles et annexes : Participation à de nombreux projets collaboratifs, incluant des

démarches d'éco-conception ainsi que la réalisation d'ACV. Réalisation de FDES de produits de construction biosourcés.

Interventions en conférence universitaire sur le thème des bâtiments

biosourcés.

Participation à des groupes de travail sur le développement d'une

nouvelle méthodologie d'ACV pour la rénovation.

Diplômes et titres : Licence Polymères et composites

Master Eco-conception des Polymères et Composites. Formation « Les FDES » : les comprendre et les utiliser.

Fibois AuRA répond aux critères



Avec le soutien des fonds mutualisés dédiés au plan de formation des entreprises de moins de 50 salariés :











Les actions de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes sont soutenues par :









Fibois AuRA est membre de :

